

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 72 (1943)

**Heft:** 1

  

**Rubrik:** Pour aider notre jeunesse

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Pour aider notre jeunesse

Si les temps sont durs et si les collectes en faveur des enfants étrangers augmentent sans cesse, il est de toute nécessité de penser aussi à notre jeunesse suisse et de lui venir en aide.

La vente de décembre *Pro Juventute* se fera pour l'âge post-scolaire et nous désirerions la recommander tout particulièrement à tous les instituteurs.

Dans un de nos cantons voisins, un système de vente a été employé qui a eu un très gros succès. Avant la vente, les instituteurs ont envoyé leurs élèves prendre les commandes dans les familles et ainsi le 1<sup>er</sup> décembre la vente était simplifiée car il n'y avait plus que la commande à porter et l'argent à recueillir.

Que les instituteurs essayent aussi ce mode de faire et s'il rapporte une vente supérieure, pourquoi ne pas agir ainsi chez nous ?

Aidez dans toute la mesure du possible les œuvres qui s'occupent d'enfants étrangers dans le besoin, mais pensez plus particulièrement, surtout à l'entrée de l'hiver, à nos enfants fribourgeois qui, nous touchant de plus près, ont plus de droit aussi à notre pitié.

